

Questions orales

M. Ross Reid (secrétaire parlementaire du ministre des Pêches et des Océans): Monsieur le Président, la réponse simple à la question c'est que dans l'intérêt de la préservation des espèces, le ministre des Pêches, en consultation avec les groupes intéressés du gouvernement provincial, prépare chaque année un plan de gestion pour l'ensemble des activités de pêche. Cette année un quota a été institué pour la zone 2 dont parle mon collègue. Je lui rappelle que l'an dernier les quotas étaient de 300, mais que les prises n'ont été que de 225. Les quotas de cette année, compte tenu de la nécessité de protéger l'espèce et basés sur les résultats de pêche et les renseignements scientifiques, ont été fixés à 200. La différence entre les prises réelles et les quotas est donc légèrement supérieure à 10 p. 100.

Personne ne chercherait à refuser aux pêcheurs le droit de pêcher si ce n'était pas dans l'intérêt à long terme de ces mêmes pêcheurs et surtout de la population du Labrador.

L'hon. William Rompkey (Labrador): Monsieur le Président, le secrétaire parlementaire sait que les groupes intéressés ont expressément demandé que le Labrador soit exclu du programme de conservation et le gouvernement a d'ailleurs prévu une dispense pour le nord du Labrador mais pas pour le sud. Les groupes intéressés sont donc tous favorables à une dispense pour le Labrador.

J'ai une question supplémentaire à poser au secrétaire parlementaire. Si le gouvernement n'est pas prêt à rapporter cette mesure draconienne, le secrétaire parlementaire dira-t-il maintenant qu'il est prêt à offrir à ces pêcheurs un programme de soutien du revenu tant que les glaces rendront la pêche impossible, comme d'autres gouvernements l'ont fait dans des circonstances semblables? Est-il prêt à dire que le gouvernement est prêt à intervenir et à fournir au moins un soutien du revenu aux pêcheurs du Labrador?

[Français]

L'hon. Marcel Danis (ministre d'État (Jeunesse) et ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, j'aimerais dire à mon honorable collègue que, lorsqu'il parle du problème des glaces au Labrador, ce n'est pas nouveau, et je peux lui rappeler qu'en 1988 les pêcheurs sur la côte du Labrador n'ont pas pu commencer à pêcher avant la fin du mois de juin. Alors, ce n'est pas quelque chose qui est nouveau, mais nous regardons la situation.

[Traduction]

LES EXPORTATIONS DE VIANDE

L'hon. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex): Monsieur le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Agriculture et vice-premier ministre.

Selon des sources de l'industrie, les postes d'inspection à la frontière américaine ont rejeté récemment 76 p. 100 de la viande venant de l'Alberta qui devait entrer aux États-Unis pendant ce week-end, même si la qualité en avait été approuvée par le gouvernement canadien.

L'industrie du porc de l'Alberta soutient que le harcèlement aux postes d'inspection a augmenté considérablement depuis que le ministre a annoncé, le 26 février dernier, la mise sur pied d'un programme pilote avec les États-Unis qui devait éliminer ce genre de harcèlement.

Lorsque le ministre a rencontré le secrétaire américain à l'agriculture lundi dernier, a-t-il été capable de forcer les États-Unis à cesser de faire du harcèlement pour nuire aux importations, ce qui va clairement à l'encontre de l'Accord de libre-échange et de sa propre entente avec son homologue américain?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, ce qui est important, c'est de supprimer les obstacles et d'éliminer le harcèlement qui se fait. Par suite de l'entente conclue entre le secrétaire américain à l'agriculture et le gouvernement du Canada, ce processus est maintenant en cours.

Évidemment, il faut un avis pour pouvoir changer les règlements, et c'est ce qui se fait actuellement. On m'a assuré que l'administration américaine était déterminée à supprimer ces obstacles au commerce. Je crois comprendre que l'avis officiel sera publié sous peu, après quoi les nouveaux règlements pourront entrer en vigueur.

L'hon. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex): Monsieur le Président, le 10 février, le ministre a déclaré à un auditoire de Toronto qu'il avait averti l'ambassadeur américain au Canada que si les États-Unis ne cessaient pas de faire du harcèlement pour nuire aux importations de viande dans leur pays, le Canada serait obligé de leur rendre la pareille.